

MERCOSUR/L'Union européenne et le Mercosur ont conclu, le 28 juin, l'accord commercial qui devrait permettre d'augmenter drastiquement les échanges commerciaux entre les deux régions. Plus de 90 % des taxes à l'importation devraient ainsi être supprimées.

Un accord polémique pour l'agriculture

Le 28 juin l'Union européenne et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) ont définitivement conclu l'accord commercial qui lie les deux groupes de pays. Les négociations autour de cet accord qui durent depuis plus de 20 ans avaient très activement repris à Bruxelles depuis le 21 juin. Un dîner s'était tenu le 26 juin entre les ministres des pays du Mercosur et les principaux commissaires européens, en charge de ce dossier (Cecilia Malmström, Phil Hogan et Jyrki Katainen). Cet accord devrait permettre d'augmenter fortement les échanges commerciaux entre l'Europe et le Mercosur. En effet, à terme, 91 % des taxes à l'importation imposées par le Mercosur aux pays européens seront supprimées. À l'inverse, l'UE éliminera 92 % de ses taxes pour les produits en provenance des pays du Mercosur. Pour Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, il s'agit d'une bonne nouvelle pour les entreprises européennes, les travailleurs et l'économie de part et d'autre de l'Atlantique, car cet accord représente une économie de plus de 4 milliards d'euros par an. Concernant les produits agricoles, plusieurs taxes du Mercosur seront éliminées. Il s'agit de celles sur le vin (27 %), le chocolat (20 %), les spiritueux (20 à 35 %), les biscuits (16 à 18 %), les pêches en conserve (55 %), les boissons gazeuses (20 à 35 %) et les olives. De plus, Jean-Claude Juncker a affirmé que les fromages et produits laitiers de l'Union européenne devraient bénéficier de larges quotas sans taxe. De son côté, l'Union européenne ouvre largement son marché aux produits en provenance des pays du Mercosur. Il s'agit d'ailleurs de sa concession la plus lourde.

Un quota 99 000 tonnes de viande bovine

Le texte prévoit donc qu'un quota annuel de 99 000 tonnes de viande bovine



La FNSEA et JA ont appelé à manifester dès le 2 juillet contre l'accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur.

bénéficie d'un taux préférentiel à 7,5 % de taxes. Il prévoit aussi un quota supplémentaire de 180 000 tonnes pour le sucre et un autre de 100 000 tonnes pour les volailles. Le Mercosur s'engage à protéger 357 indications géographiques européennes comme le jambon de Parme, le champagne, le porto ou le whisky irlandais. L'UE protégera également certaines appellations d'Amérique du Sud comme la cachaça brésilienne ou le vin argentin de Mendoza. Dans l'industrie, les droits de douane du Mercosur seront progressivement éliminés sur les voitures (35 %), les pièces détachées (14 à 18 %), les équipements industriels (14 à 20 %), la chimie (jusqu'à 18 %), l'habillement (jusqu'à 35 %) ou les produits pharmaceutiques (jusqu'à 14 %). De plus, l'accord comprend un mécanisme de sauvegarde, qui autorise l'UE et le Mercosur à imposer des mesures temporaires, pour régler

les importations en cas d'augmentation inattendue et significative susceptible « de causer un préjudice grave à leur industrie », des garanties qui s'appliquent aux produits agricoles. La Commission a tenu à rassurer, en soulignant que l'accord respectait les normes les plus élevées en matière de sécurité alimentaire et de protection des consommateurs, ainsi que le principe de précaution qui contient des engagements spécifiques en matière de droits du travail et de protection de l'environnement, y compris la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat. Pourtant, de nombreuses voix, en provenance d'ONG, de la société civile et du monde agricole, se sont élevées pour dénoncer un accord qui va à l'encontre des règles sociales, climatiques, environnementales etc..., appliquées dans les pays de l'Union européenne. ■

M.-A.B et D.J

POINT DE VUE/L'accord signé vendredi 28 juin entre l'UE et les quatre pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Uruguay et Paraguay) pourrait bien sceller à très court terme le déclin de tout un pan de l'agriculture française et de son élevage en particulier. C'est un coup potentiellement fatal que vient de porter Bruxelles à cet élevage bovin vertueux de type familial.

Bruno Dufayet, président de la FNB: Un « suicide » vécu comme une déclaration de guerre

L'annonce de l'accord avec le Mercosur a pris tout le monde de cours! Comment réagissez-vous?

• **Bruno Dufayet**: « Malheureusement, ce n'est pas une surprise pour nous. On a bien vu ces derniers temps une accélération de la procédure. Et nos pires craintes ont été confirmées avec ce quota de 99 000 tonnes accordées alors qu'officiellement, la négociation ne portait que sur 70 000 tonnes voire moins. »

Vous parlez de conséquences déléteraires pour l'élevage français?

• **B. D.**: « Nous avons demandé une étude d'impact de ces projets d'accord de libre-échange à l'Institut de l'élevage: leur cumul (en intégrant le Ceta) pourrait entraîner une baisse du prix payé aux éleveurs de près de 10 % sur le marché européen. Ce qui conduirait à la disparition de 30 000 élevages français - sur les 85 000 élevages de vaches allaitantes déjà fortement fragilisés et qui peinent à dégager un revenu - et de 50 000 emplois dans la filière. Ce que nous dénonçons fondamentalement, c'est une fois de plus l'incohérence politique la plus totale! D'un côté, Bruxelles prétend conforter et accompagner le verdissement de l'agriculture au travers de la future Pac et dans le même temps, la Commission signe un accord de libre-échange qui va permettre à des viandes d'importation, dont les conditions de production sont diamétralement opposées aux nôtres, d'entrer sur notre marché. »

« Moi ministre, lui Président, un tel accord ne se signera jamais », déclarait en substance Didier Guillaume, ministre français de l'Agriculture... La France semble bien essouffée.

• **B. D.**: « Pour être applicable, l'accord avec le Mercosur doit être ratifié par les chefs d'État et le Parlement européen. On ne voit pas comment Emmanuel Macron, qui a porté les EGA et défend ardemment les accords de Paris sur le climat, pourrait signer un tel accord! Devant le Sénat, Didier Guillaume a effectivement affirmé que ni le Président ni lui ne signeraient un accord ne respectant pas nos standards environnementaux, sanitaires et alimentaires. Sachant que l'article 44 de la loi Egalim interdit toute commercia-



Bruno Dufayet: « On demande solennellement au chef de l'État d'être en cohérence avec sa politique et ses engagements ».

lisation de produits non conformes aux normes européennes. Depuis le 16 mai, pas une virgule du texte n'a changé. On demande donc solennellement au chef de l'État d'être en cohérence avec sa politique et ses engagements. »

Le gouvernement français a déjà fait valoir des garde-fous, sortes de garanties potentielles pour éviter une concurrence déloyale. Qu'en pensez-vous?

• **B. D.**: « C'est impossible! L'accord a été signé: soit il est ratifié en l'état soit il est rejeté. Mais en aucun cas, on ne pourra garantir le respect des normes européennes sur ces viandes d'importation qui dérogent à toutes nos réglementations: aucune identification individuelle des animaux dont aucune traçabilité, bovins traités aux antibiotiques comme activateurs de croissance... De toute façon, on ne pourra pas mettre de barrière ni de quelconque « ligne rouge » à ces produits sans que cela soit considéré comme une entrave au commerce international et au libre-échange. C'est une illusion et un mensonge. » ■

Propos recueillis par Patricia Olivieri

RÉACTION/Un accord « très déséquilibré », déplore Christiane Lambert, présidente de la FNSEA

Pour Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, cet accord est « très déséquilibré ». Si un certain nombre d'acteurs peuvent se réjouir, comme les secteurs de l'automobile, de l'industrie des pièces détachées, de la chimie, le monde agricole sort perdant de ces négociations. « Si l'on nous vante une ouverture sur certains produits, le vin, les spiritueux, les olives, les pêches en conserve, les fromages, les quotas n'ont rien à voir avec ce qui a été concédé aux pays du Mercosur: 99 000 tonnes de viande bovine et 100 000 tonnes de volaille à droit zéro, 180 000 tonnes pour le sucre, 450 000 tonnes d'éthanol pour usage industriel, 200 000 tonnes pour les autres usages... », explique la présidente de la FNSEA. « Nous nous sommes toujours opposés à ces accords », rappelle-t-elle, dénonçant des conditions de productions très

inégaux entre les pays du Mercosur et les pays européens: « des élevages de très grande taille, des antibiotiques, utilisés comme activateurs de croissance, des produits phytosanitaires interdits chez nous ». Au Brésil, 80 % des pesticides utilisés sont interdits en France, ajoute Christiane Lambert. « C'est une tromperie pour nous, producteurs, car cela met en péril notre activité, mais c'est également une tromperie pour les consommateurs », auxquels le président de la République avait promis des accords commerciaux cohérents sur le plan environnemental et sur le plan social, estime la présidente de la FNSEA. Pour l'organisation agricole, l'attitude d'Emmanuel Macron s'apparente à « une trahison »: « on ne peut pas avoir chez nous la montée en gamme prônée dans le cadre des États généraux de l'alimentation, et de l'autre



Christiane Lambert, la présidente de la FNSEA.

côté de l'Atlantique, produire n'importe comment. Nous voulons que les parlementaires rejettent l'accord, poursuit Christiane Lambert. Et nous voulons que la validation passe par les Parlements nationaux », comme pour le Ceta. Pour faire entendre leur voix, la FNSEA et JA ont appelé à manifester devant les préfectures dès le 2 juillet. ■



Des rassemblements devant les préfectures

Les agriculteurs d'Auvergne Rhône-Alpes se joignent à la position nationale de la FNSEA et ont fait savoir par voie de communiqué de presse leur volonté de se mobiliser dans les prochains jours devant les préfectures de la région. Des actions ont déjà eu lieu mardi 2 juillet dans le Cantal, la Haute-Loire et la Loire. D'autres départements s'organisent et devraient se mobiliser dans le courant de la semaine. « La France doit s'opposer purement et simplement à ces importations », martèle Patrick Bénézit, président de la FRSEA Massif central. ■